



**Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention**



APPEL D'OFFRES N°36/2025_SPA/RAC

TERMES DE REFERENCE POUR LA REFONTE DU SITE WEB DU SPA/RAC

Septembre 2025

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) a été créé en 1985 dans le cadre de la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone), afin d'assister les Parties contractantes dans la mise en œuvre du Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et à la Diversité Biologique en Méditerranée (Protocole ASP/DB).

Le SPA/RAC travaille en synergie avec les sept autres centres et composantes du système de la Convention de Barcelone, sous la supervision de l'Unité de coordination du PNUE/Plan d'action pour la Méditerranée (PAM). À travers ses initiatives et ses projets, le centre œuvre à préserver la biodiversité marine de la Méditerranée, tout en soutenant ses communautés et en préservant ses traditions maritimes pour les générations futures.

SPA/RAC diffuse des informations scientifiques, techniques et de sensibilisation via son site web. Le centre a décidé de refondre ce site afin d'en faciliter la maintenance et l'évolution, et de le mettre davantage au service des objectifs de sa stratégie de communication 2025-2027. Le nouveau site devra ainsi améliorer la visibilité du centre, valoriser ses activités, renforcer l'engagement des parties prenantes et amplifier son action d'information, de sensibilisation et d'éducation.

La refonte est conçue comme un processus progressif, déployé en plusieurs phases. La présente consultation **porte exclusivement sur la Phase 1** : mise en ligne d'un site vitrine institutionnel, multilingue et accessible, livré au plus tard en décembre 2025.

2. OBJECTIF

Refonte du site web du SPA/RAC : www.spa-rac.org pour mettre en place un site web moderne, stable, sécurisé, performant et multilingue, reflétant l'identité visuelle du SPA/RAC et valorisant son travail et sa mission à travers un contenu adapté, pour permettre une communication fluide avec ses publics cibles. La mise en ligne publique devrait être assurée au cours du mois de décembre 2025.

3. TACHES A ENTREPRENDRE

1. Les besoins

Le prestataire devra livrer un site vitrine complet et opérationnel, respectant les standards web et **permettant au SPA/RAC de gérer son contenu de manière autonome.**

2. Spécifications fonctionnelles :

Stabilité, sécurité et écoresponsabilité :

- Migration vers un **CMS open source** moderne et reconnu (WordPress recommandé) ;
- Structure et organisation modulaire pour intégrer des fonctionnalités supplémentaires si nécessaire ;

- Installation du nouveau site. La solution d'hébergement physique devra être étudiée et proposée par le prestataire selon les exigences du CMS et le respect des bonnes pratiques écoresponsables (optimisation des ressources, réduction de l'empreinte carbone numérique).
- Mise en place des mesures de sécurité conformes aux standards actuels du web ;
- Mise en place de sauvegardes régulières.

Organisation du contenu :

- **Multilingue**
 - Une gestion simple de création/traduction de contenus en une ou plusieurs langues (en premier lieu : le français et l'anglais).
 - Certains documents ne sont pas traduits en plusieurs langues mais doivent pouvoir être inscrits comme "document principal", de manière à ne pas avoir à l'*uploader* sur chaque version linguistique.
 - Certains documents sont traduits en plusieurs langues et doivent pouvoir être disponibles à l'utilisateur sur chaque version linguistique.
- **Optimisation technique :**
 - Compression et adaptation systématique des images et fichiers (format WebP recommandé pour les images).
 - Mise en place d'un système de cache performant.
- **Projets :**
 - Affichage des projets sur les pages de niveau 2 ou 3 : les projets sont directement rattachés aux grandes thématiques de travail au travers d'un système de tag et thématique à remplir lors de la création du projet. Ils sont affichés par un système de scroll/display manuel, par rangées de 3, selon le modèle de "tuiles" présenté dans la maquette.
 - Création / Composition d'une page projet : un projet est créé au travers d'un formulaire type, proche de celui des news présentés plus bas qui permet un affichage : H1 titre, chapeau, champ WYSIWYG permettant une mise en forme simple de photo et texte, suivi par un affichage des ressources liées au projet. La page est générée dynamiquement depuis le formulaire.
 - Ressources sur les pages projets : Affichage se fera au travers d'une ligne incluant : Titre, date de publication et format. Un exemple de ce type d'affichage : <https://www.dm.martinique.developpement-durable.gouv.fr/le-document-strategique-de-bassin-maritime-a115.html>
 Cette section "ressources liées" sera prévue dans la maquette mais intégrée progressivement :
 - Soit via un lien externe provisoire vers les publications existantes sur l'ancien site ;
 - Soit activée pleinement lors des phases ultérieures, une fois la base documentaire migrée et organisée.
- **Vidéos :**
 - Organiser d'une manière plus attractive et accessible par thématique les vidéos sur le futur site web. Ces vidéos resteront hébergées sur YouTube.
- **Design et ergonomie :**
 - Création de modèles types pour les publications de rapports / documents et les actualités, avec 2 à 3 variations de mise en page pour éviter la monotonie et accentuer l'attractivité ;

- Créer des ensembles de couleurs, des blocs de contenu préétablis et personnalisables, ainsi qu'une sélection de polices de signature en harmonie avec la charte graphique du centre ;
- Design épuré et intuitif, avec des contenus et sections bien mis en valeur.
- Compatibilité mobile-first (responsive design).

- **Continuité de service – solutions provisoires (Phase 1)**

Le nouveau site est livré et mis en ligne sous <https://spa-rac.org/>. Les contenus documentaires (publications, décisions, comptes rendus, etc.) et le répertoire d'experts/institutions demeurent temporairement servis depuis l'instance existante.

- Calendrier/Événements : intégration provisoire par iframe du calendrier actuel, sous réserve des politiques d'intégration ; à défaut, lien direct.
- Décisions / Réunions : accès provisoire via reverse proxy ou lien vers l'instance existante.
- Publications / Répertoire : accès provisoire via reverse proxy ou lien vers l'instance existante (pas d'iframe recommandé).
- Le prestataire précise dans sa proposition la solution retenue (reverse proxy, sous-domaine legacy.spa-rac.org, ou liens directs) et met en œuvre la configuration (serveur/DNS) correspondante, en garantissant la cohérence d'expérience pour l'utilisateur et la propreté SEO (canonical/noindex/301 selon les cas).
- L'intégration native des modules "Gestion documentaire", "Calendrier/Événements" et "Répertoire" dans WordPress est hors périmètre de la Phase 1 et fera l'objet de consultations ultérieures (Phases 2–3).

Le prestataire proposera une approche garantissant la continuité de navigation pour l'utilisateur final.

- Si une solution transparente est mise en place (reverse proxy), aucune mention spécifique n'est nécessaire.
- Si une solution visible est retenue (sous-domaine ou redirection), un bandeau d'information discret devra indiquer que la rubrique est en cours de migration et sera prochainement intégrée dans la nouvelle plateforme.

D'autre part, et dans un souci d'anticipation, le prestataire devra fournir dès la Phase 1 des consignes claires (modèle de tableau, métadonnées à renseigner) pour préparer l'inventaire et la classification des documents en vue de la Phase 2 et 3.

3. Modules exclus – phases ultérieures :

Les spécifications suivantes sont importantes pour le futur site, mais **elles ne font pas partie du périmètre de la présente consultation**. Elles seront développées dans des appels ultérieurs (Phase 2 et Phase 3). Les détails ci-dessous sont fournis uniquement à titre informatif afin de donner une vision d'ensemble aux prestataires et que les phases 2 et 3 restent possibles.

Phase 2 – Gestion documentaire & structuration SEO

- **Publications :**

- Classification par grandes thématiques, sur la base des consignes fournies en phase 1.
- Relier une publication à un projet/thématique : créer un champ lors de la mise en ligne d'une publication pour relier la publication à un projet/thématique et faire apparaître cette ressource sur la page. Ce champ peut ne pas être rempli si la publication n'est rattachée à aucun projet/Thématique.

- **Optimisation SEO finale et audit post-livraison**

Maintenance / Évolution du site (au-delà des phases de développement) :

- **Proposition d'une formule pour un contrat de maintenance clair incluant :**
 - Sauvegardes régulières et fonctionnelles du site.
 - Assistance technique rapide en cas de problème.
 - Mises à jour continues des plugins et du système central du CMS choisi.
 - Ajout de fonctionnalité(s) après la livraison du site web sur un forfait jour/an, facturé à l'acte.

4. Arborescence proposée :

Une arborescence a été créée pour répondre aux objectifs de la nouvelle stratégie de communication du SPA/RAC. La réorganisation vise principalement à rendre plus accessibles les contenus de niveau 2, à décrire mieux l'organisation des contenus du site et à favoriser l'interaction par la mise en place de « *call to action* » liée à chaque section.

Lien vers l'arborescence : **[Lien vers l'outil Miro du SPA/RAC](#)**

Niveau 1	Type de projet	Niveau 2	Type de projet	A propos de...	Niveau 3	Type de projet	A propos de...
Le Centre	Web & Site	Numéro de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Quotidien	Web	2 sites		2 sites	
		Pages	Web	2 sites		2 sites	
		Applications	Web	2 sites		2 sites	
		Niveau 2	Web & Site	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
Niveau 2	Web & Site	Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
Niveau 3	Web & Site	Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	
		Projet de 2014-2015	Web	2 sites		2 sites	

5. Maquettes :

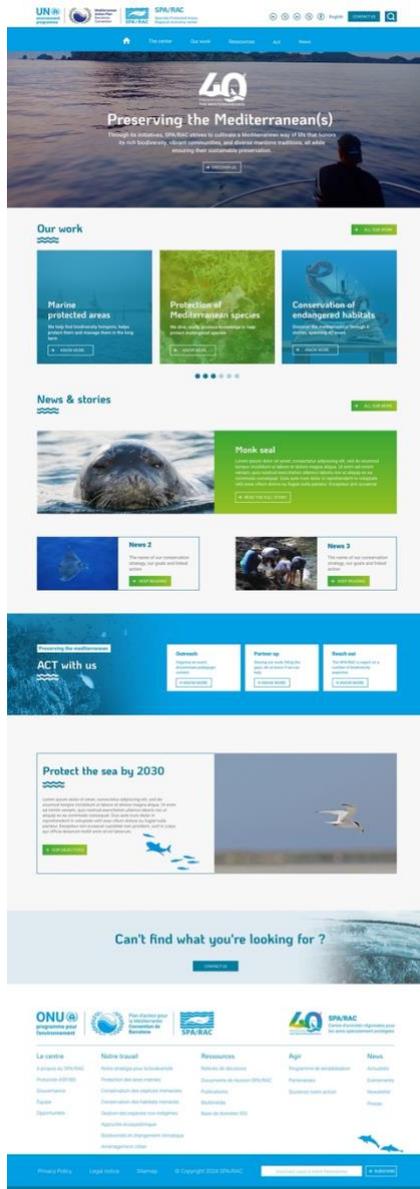
Nous proposons 6 maquettes de pages types fixant le cadre de création du webdesign du nouveau site internet. Toutes les maquettes sont accessibles en format

- PDF: [Lien vers le fichier PDF](#)
- XD: [Lien vers les fichiers éditables](#)

Ces maquettes doivent suivre la charte graphique du SPA/RAC fournie en respectant en particulier :

- Le logo du centre (toujours utiliser le logo anglais)
- Les polices fournies (Koho pour titre et Roboto pour le texte)
- Les couleurs de la charte
- Le logo des 40 ans

Niveau 1 : Accueil



Section 1 : composée d'une image d'arrière-plan, d'une image, d'un H1 et d'un texte, cette section doit pouvoir être modifiée par le centre sans difficulté pour s'adapter aux actualités du moment. Un « slider » paramétrable par la chargée de communication à deux slides maximums peut être proposé par l'agence pour mettre en avant deux évènements.

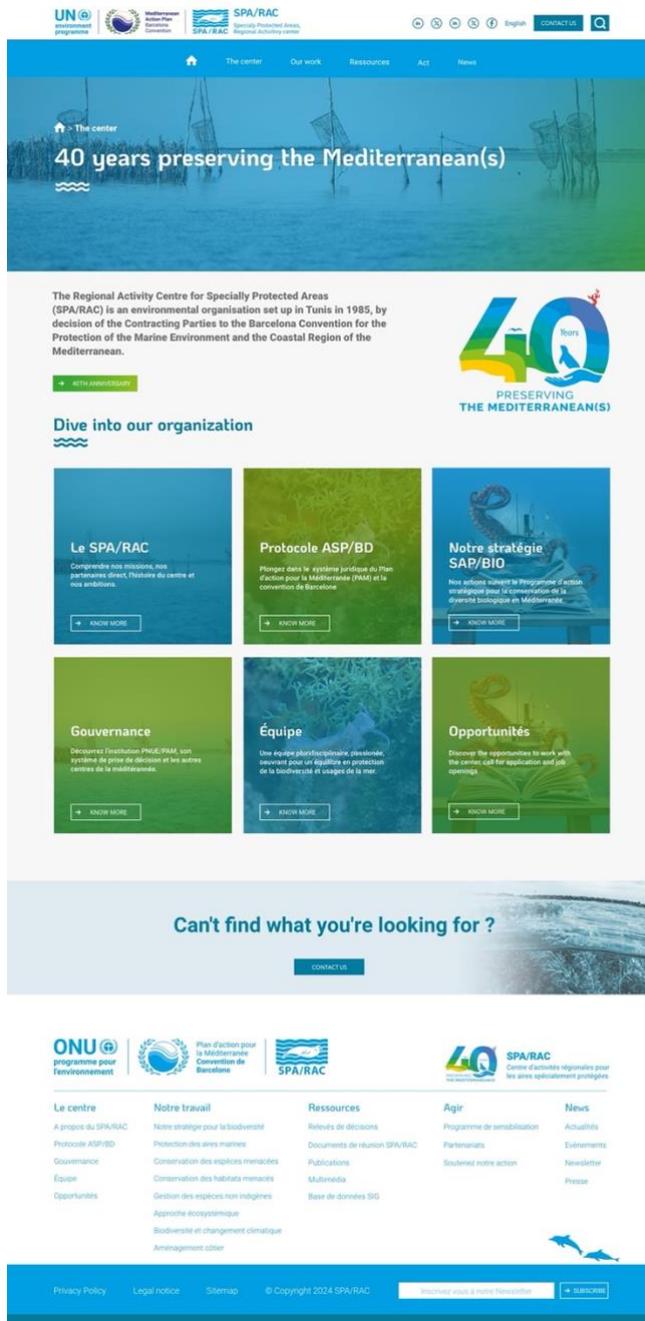
Section 2 : un H2 « Our work », cette section peut être imaginée en « side scroll » manuel, pour afficher la totalité des champs de travail du centre en faisant défiler le contenu par la droite et la gauche. On peut également imaginer un chargement progressif des 8/9 thématiques de travail lors du défilement de la page.

Section 3 : Dans la section « news & stories », le bouton renvoie à la page générale "news". Les actualités sont cliquables et peuvent être affichées par la mise en place d'un bouton "à la une" à cocher, lors de la création de l'article, de l'actualité ou de l'évènement qui permet son affichage en page d'accueil.

Section 4 : RAS – **Section 5** : Doit être modifiable facilement par le centre pour pouvoir mettre en avant un objectif spécifique.

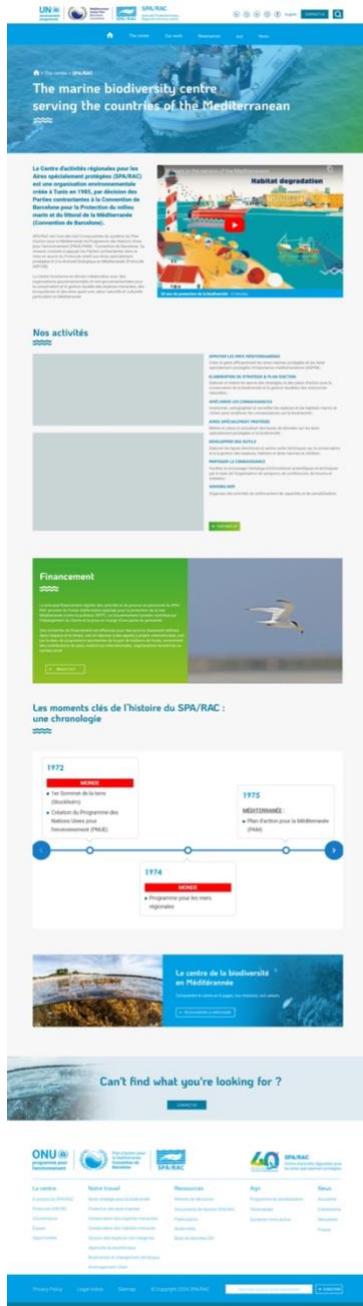
« **Footer** » : La question se pose de créer un index en dessous du plan de site qui permet une navigation jusqu'au niveau 3 du site. La problématique est la suivante : la recherche ne permet pas forcément de trouver des contenus, car les terminologies utilisées peuvent différer d'une personne à une autre. Notre proposition est d'effectuer un travail sur les H1 de chaque page et le texte chapeau afin qu'il fasse apparaître les termes analogues et synonymes, rendant la recherche plus performante.

Page niveau 2 : type 1, exemple le centre



Section 1 : fil d'Ariane, une photo en arrière-plan, un H1, l'icône mer. **Section 2** : Texte, bouton et image, modifiables par le centre. **Section 3** : H2 - dive into our organization : tuiles permettant un accès au niveau 3, chaque carte comprend à un H3, un texte, un bouton. Ce format de display des niveaux 3 est à reproduire pour l'affichage des projets sur les pages de niveau 2 thématiques, auxquels les projets se rattachent.

Page niveau 3 : Type 2, exemple Le SPA/RAC



Section 1 : fil d'Ariane, H1.

Section 2 : photo + chapeau + texte

Section 3 : H2, photo + liste (H3 + text)

Section 4 : bandeau de mise en avant H2, Texte, bouton, image

Section 5 : outil timeline spécifique à la page A propos SPA/RAC

Section 6 : mise en avant d'une publication spécifique

Page News simplifiée

UN@ programme pour l'environnement

SPA/RAC Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées

English CONTACT US

The center Our work Resources Act News

🏠 > News > Event

24/06/2024

Appel à consultation pour le développement d'un programme de surveillance des eaux de ballast et d'un système d'alerte précoce pour les ports

APPEL À CONSULTATION

Les propositions doivent être soumises par voie électronique d'ici le 28 juin 2024.

Dans le cadre du projet Road, financé par l'Union européenne, le SPA/RAC et la Fondation ValenciaPort lancent un appel pour des services de consultation en deux phases.

La première phase est centrée sur la fourniture d'une expertise technique et scientifique pour créer un programme de surveillance des espèces non indigènes (NEI) et des eaux de ballast, ainsi qu'un système d'alerte précoce pour les ports. Ce programme sera mis en œuvre au port de Sagunto, géré par l'Autorité portuaire de Valence (Espanya).

La deuxième phase concerne l'identification des espèces dans le brouillard extérieur du port de Sagunto.

Le programme développé au cours de la phase 1 devra être conforme au Programme de surveillance et d'évaluation intégrées de la mer Méditerranée (IMPEI), la Stratégie de gestion des eaux de ballast (BWSG) pour la Méditerranée et des procédures harmonisées mises à jour pour l'application de la WMO. Il devra également intégrer des approches technologiques, de modélisation et d'ONC environnemental (ONCA), tout en tenant compte des contraintes logistiques et financières.

Pour plus de détails, veuillez consulter les Termes de Référence, disponibles uniquement en anglais.



Appel à consultation

Appel à consultation pour le développement d'un programme de surveillance des eaux de ballast et d'un système d'alerte précoce pour les ports.

TELECHARGER LES TERMES DE RÉFÉRENCE

D'autres sujets vous intéressent ?

ALL OUR NEWS



Phoque Moine
Comment les protéger ? Et pourquoi ?

LIRE CAPITALE



Phoque Moine
Comment les protéger ? Et pourquoi ?

LIRE CAPITALE



Phoque Moine
Comment les protéger ? Et pourquoi ?

LIRE CAPITALE

Can't find what you're looking for ?

CONTACT US

ONU@ programme pour l'environnement

Plan d'action pour la Méditerranée Convention de Barcelone

SPA/RAC

SPA/RAC Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées

Le centre	Notre travail	Ressources	Agir	News
A propos du SPA/RAC	News engagé pour la biodiversité	Relevés de décisions	Programme de sensibilisation	Actualités
Protocole ASP/SD	Protection des aires marines	Documents de réunion SPA/RAC	Partenariats	Evénements
Gouvernance	Conservation des espèces menacées	Publications	Soutenez notre action	Nous écrire
Équipe	Conservation des habitats menacés	Multimédia		Prester
Opportunités	Gestion des espèces non indigènes	Base de données SDG		
	Approche écosystémique			
	Biodiversité et changement climatique			
	Amenagement côtier			

Privacy Policy Legal notice Sitemap © Copyright 2024 SPA/RAC

Rechercher dans le Index Parcourir

SUBSCRIBE

Page news simplifiée : lors de la création d'une actu, d'un événement, ou autre rattachée à la catégorie "news". Cette page doit être générée dynamiquement depuis un formulaire "NEWS SIMPLIFIEE" comprenant les champs : titre H1, date de la publication. Tag rattaché aux grandes catégories proposées plus haut. Chapeau, Texte champs WYSIWYG avec formatage police, couleur, gras, citation. Section « document associé » : appel à un document associé à cette news qui existe déjà sur le site web ou à uploader dans le formulaire lors de la création de la news. Section autres news : appel de 3 actus, avec au moins un tag commun par ordre de publication du plus récent au plus ancien. Bouton "à la une" à cocher, lors de la création de l'article, de l'actualité ou de l'évènement qui permet son affichage en page d'accueil

Page News mise en forme

Accompagner le retour du phoque moine dans le sud de la Méditerranée

Grâce au projet Med Monk Seal soutenu par le Monk Seal Alliance, des initiatives de terrain sont portées par le SPA/RAC et ses partenaires nationaux afin de mieux connaître et protéger le phoque moine (*Mouchoira monachus*) dans le sud de la Méditerranée. Ces efforts combinent surveillance, cartographie des habitats et sensibilisation des communautés locales pour favoriser le retour de cette espèce vulnérable.

Protéger l'espèce

Le projet Med Monk Seal, soutenu par le Monk Seal Alliance, a permis au SPA/RAC et à ses partenaires nationaux de mener des actions de terrain de surveillance et de cartographie des habitats pour mieux connaître et protéger le phoque moine dans le sud de la Méditerranée.

Des équipes multidisciplinaires de professionnels expérimentés du projet Med Monk Seal ont mené à bien ces actions de terrain. Elles ont permis de mieux connaître et protéger le phoque moine dans le sud de la Méditerranée. Ces efforts combinent surveillance, cartographie des habitats et sensibilisation des communautés locales pour favoriser le retour de cette espèce vulnérable.

Les actions menées incluent la cartographie des habitats, la surveillance de l'état de santé des individus, la sensibilisation du public à la protection des habitats et à la responsabilité du citoyen.

En raison de leur comportement silencieux et de leur préférence pour des habitats isolés et protégés, les phoques moines sont vulnérables à la pollution marine et à la surpêche. Les phoques moines sont vulnérables à la pollution marine et à la surpêche. Les phoques moines sont vulnérables à la pollution marine et à la surpêche.

Les partenaires du projet Med Monk Seal ont mené à bien ces actions de terrain. Elles ont permis de mieux connaître et protéger le phoque moine dans le sud de la Méditerranée. Ces efforts combinent surveillance, cartographie des habitats et sensibilisation des communautés locales pour favoriser le retour de cette espèce vulnérable.

Sorry to bother you... But may I offer to my case?

D'autres sujets vous intéressent ?

Phoque Moine
Comment le protéger ? (10 questions) ?
[Lire l'article]

Phoque Moine
Comment le protéger ? (10 questions) ?
[Lire l'article]

Phoque Moine
Comment le protéger ? (10 questions) ?
[Lire l'article]

Can't find what you're looking for ?

ONU @ programme pour l'environnement

Plan d'action pour la Méditerranée

SPA/RAC

40 SPA/RAC

Le centre
A propos du SPA/RAC
Programme SPA/RAC
Documents
Equipe
Opportunités

Notre travail
Nouveaux défis pour le littoral
Prévention des incendies
Conservation des espèces menacées
Conservation des habitats marins
Gestion des déchets non indigènes
Appuyer le développement durable et le partenariat civique
Améliorer l'offre

Ressources
Revues de littoral
Séminaires de littoral (SPA/RAC)
Publications
Multimédia
Base de données GIS

Agir
Programme de sensibilisation
Partenariats
Soutenir notre action
Presses

Privacy Policy | Legal notice | Site map | © Copyright 2024 SPA/RAC

Page news mise en forme : lors de la création d'une actu, d'un évènement, ou autre rattachée à la catégorie "news". Cette page doit être générée dynamiquement depuis un formulaire "NEWS MISE EN FORME" comprenant les champs : H1 : Titre de la publication, date de la publication, tag rattaché aux thèmes listés plus haut, un chapeau. Un titre H2 intermédiaire, un champ dans lequel il est possible d'inclure et intégrer des photos et textes. Un champ pour intégrer une photo full width, avec possibilité de cacher la section s'il n'y a pas de contenu à mettre en avant. Section autre news : appel de 3 actus, avec au moins un tag commun par ordre de publication du plus récent au plus ancien. Bouton "à la une" à cocher, lors de la création de l'article, de l'actualité ou de l'évènement qui permet son affichage en page d'accueil

Page Niveau 2 : Type 2, exemple ACT

The screenshot shows the SPA/RAC website page titled "Agir avec nous" (Act with us). The page features a blue header with navigation links: "The center", "Our work", "Resources", "Act", and "News". Below the header is a large image of people working in a field. The main content area is titled "Protéger la Méditerranée en trois points" (Protect the Mediterranean in three points) and includes three columns of text with icons: "Comprendre l'intérêt d'une mer, de ses milieux et espèces en bonne santé" (Understanding the interest of a sea, its environments and species in good health), "Comprendre l'impact de l'activité humaine sur cette santé" (Understanding the impact of human activity on this health), and "Protéger la méditerranée en diffusant la connaissance : aider à comprendre, aider à faire et faire faire" (Protect the Mediterranean by spreading knowledge: help to understand, help to do and get done). Below this is a section titled "Comment agir" (How to act) with three columns: "Aider à comprendre" (Help to understand), "Aider à faire" (Help to do), and "Faire - Faire" (Do - Get done). At the bottom, there is a search bar with the text "Can't find what you're looking for?" and a "CONTACTER" button. The footer contains logos for ONU, PMA, SPA/RAC, and 40th anniversary, along with a navigation menu and a "S'abonner" (Subscribe) button.

Section 1 : fil d'Ariane, Titre H1, P. Picto vague. Section 2 : H2, 3 colonnes, Picto, H3, texte. Section 3 : comment agir, reprise des tuiles d'affichage des thématiques de travail (accueil), des niveau 3 sur page niveau 2 type 1 pour afficher les niveaux 3 de la page Outreach Program.

4. LIVRABLES ET DELAIS

- Un site multilingue (français, anglais au minimum), responsive et conforme RGPD (GDPR) repensé, entièrement livré et installé sur le serveur du SPA/RAC, avec un CMS moderne, ouvert et reconnu (WordPress recommandé) ;
- Un design intégré selon la charte graphique SPA/RAC (polices Koho et Roboto, couleurs officielles, logo anglais et logo des 40 ans), respectant les normes d'accessibilité (WCAG/RGAA) ;
- La mise en place de l'arborescence générale validée par le SPA/RAC ;
- L'intégration des contenus institutionnels existants (présentation du centre, protocoles, programmes, etc.) ;
- La mise en place d'un module d'actualités et intégration des news existantes ;
- L'intégration des vidéos YouTube du SPA/RAC dans une section dédiée, accompagnée de recommandations pour optimiser et organiser la chaîne grâce aux outils de gestion de la plateforme, afin d'en améliorer la clarté et de faciliter le partage sur le site web ;
- Une solution temporaire pour afficher le calendrier des événements, le répertoire des experts et institutions, les documents de réunions et les publications ;
- L'optimisation technique : vitesse de chargement, compatibilité mobile, mise en cache, compression des images (WebP recommandé), optimisation SEO de base ;
- Un rapport des recommandations techniques et d'optimisations générales relatives à la mise en ligne de contenus ;
- Des recommandations pour le classement des documents (publications, documents de réunions y compris décisions, TdR, notes d'information, communiqués etc.) ;
- Une formation de l'équipe du SPA/RAC (back-office WordPress, gestion de contenus) ;
- Une documentation technique et utilisateur.

Livrables	Délais de réalisation maximum
Plan de travail et calendrier validés avec le SPA/RAC	1 semaine après la signature du contrat
Développement et intégration des pages et modules décrits dans l'article 3	6 semaines
Tests et corrections	2 semaines
Lancement et mise en ligne	1 semaine
Formation de l'équipe SPA/RAC	½ journée
Documentation technique et utilisateur Rapport des recommandations techniques et d'optimisations générales relatives à la mise en ligne de contenus Recommandations pour le classement des ressources (publications, documents de réunions y compris décisions, TdR, notes d'information, communiqués etc.)	1 jour

5. SUPERVISION ET COLLABORATION

Le prestataire travaillera sous la supervision du directeur du SPA/RAC et en étroite collaboration avec la chargée de communication.

6. COMPETENCES ET EXPERIENCE REQUISES

Compétences avérées dans les domaines suivants :

- Gestion de projets de site web
- webdesign
- développement de sites complexes (grand nombre de pages et différents templates, ramification, contenus multilingues) et mise en production

CLAUSES ADMINISTRATIVES

Article 1 - Conditions de participation à la consultation

Cette consultation s'adresse aux sociétés spécialisées dans le développement des sites Web et ayant les garanties techniques et financières pour la bonne exécution des prestations demandées.

Article 2 - Composition et présentation des offres

L'offre remise doit comporter séparément : (i) une offre technique, (ii) des documents administratifs et (iii) une offre financière distincte.

Les prestations fournies dans le cadre de cette mission sont constituées d'un coût global fixe et non révisable.

1. Offre technique

L'objectif de cette consultation est de recruter une agence compétente, à savoir, un chef de projet expérimenté pour faciliter l'interface avec le centre, une équipe compétente pour la production du site, assez grande et stable pour tenir les délais et garantir, plus tard, la maintenance du site.

Aussi, l'offre technique doit contenir :

1. Un mémoire technique proposant une méthode claire et efficace pour répondre à l'ensemble de la demande
2. CV techniques des membres de l'équipe proposée pour couvrir tous les aspects de la prestation :
 - gestion de projets
 - webdesign
 - développement de sites web complexes (grand nombre de pages, ramification, contenus multilingue) et mise en production
3. Références démontrant l'expérience de l'équipe proposée dans les différents domaines abordés dans la prestation :
 - 10 références de site web, accompagné d'un court texte d'explication sur la contrainte/demande du client et la manière d'y répondre
 - 5 références de projets complexes : présentant une grande quantité de contenus à traiter : nombre de page, articles, publications... et explicitant l'articulation/interface entre l'agence et son client.
4. Un calendrier réaliste, incluant le travail de l'agence, l'interface avec la chargée de communication du SPA/RAC
5. Une méthode de maintenance

Le soumissionnaire est encouragé à envoyer des liens vers les références et/ou partager des documents pertinents.

2. Documents administratifs

L'offre administrative doit inclure les documents administratifs suivants :

1. Une copie du Registre National des Entreprises valable à la date de la soumission.
2. Une attestation délivrée par l'organisme de sécurité sociale auquel l'agence est affiliée, indiquant que toutes les cotisations ont été payées et qui est valide à la date de la soumission.

3. Une déclaration sous serment de non-faillite.
4. Une déclaration sous serment indiquant que le soumissionnaire n'est dans aucune situation incompatible avec la mission ou compromettant l'indépendance dans l'exécution de la mission.
5. Une déclaration sous serment de chaque membre de l'équipe d'experts, qui ne sont pas des membres du personnel, confirmant qu'ils sont disposés à participer à l'équipe de travail pour mener à bien cette mission.
6. L'appel d'offres actuel signé (date, signature et cachet du cabinet de conseil/de la société prestataire de services à la fin du document).

Si les documents administratifs originaux ne sont pas en anglais ou en français, ils doivent être fournis avec des copies supplémentaires traduites en anglais ou en français par un traducteur assermenté. Si l'un des documents administratifs manque, le soumissionnaire sera contacté pour compléter les documents manquants dans un délai de cinq (5) jours. Si, après une période de cinq (5) jours, les documents ne sont toujours pas complets, l'offre sera éliminée.

3. Offre financière

L'offre financière doit être exprimée en Dinars Tunisiens pour les prestataires tunisiens et en dollars, pour les prestataires étrangers en prix hors taxes et toutes taxes comprises. Elle doit inclure tous les coûts liés à la prestation de service.

L'offre financière doit inclure les documents suivants :

- Lettre de soumission, en utilisant le modèle joint en Annexe 1 ; et
- Les détails du prix global en utilisant le modèle en Annexe 2.

BUDGET MAXIMUM

Un budget maximum de 25.000 dollars TTC est disponible pour ce projet. Toute offre financière dépassant ce budget sera éliminée.

Article 3 - Soumission

Les propositions doivent être reçues électroniquement à l'adresse e-mail suivante : procurement@spa-rac.org, avant le 13 octobre 2025 à 23h59 UTC+1 (heure de Tunis).

Les transmissions doivent avoir pour objet : Appel à consultation n°36/2025 SPA/RAC Refonte du site web SPA/RAC.ORG - nom du soumissionnaire.

Les offres reçues après la date limite ne seront pas prises en compte.

Article 4 - Informations complémentaires

En cas de questions ou de besoin de clarifications concernant ces termes de référence et leur contenu, les soumissionnaires peuvent soumettre une demande écrite par e-mail à : procurement@spa-rac.org au plus tard cinq (5) jours calendaires avant la date limite de soumission des propositions.

Article 5 - Modalités de paiement

Les paiements relatifs au présent marché, dont le montant est fixé dans la soumission seront réglés dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture et du procès-verbal de réception provisoire sans réserve correspondant.

Les paiements de la mission seront effectués comme suit :

- 40 % après la phase de développement et intégration des pages et modules décrits dans l'article 3, les tests et corrections et le lancement et mise en ligne. Ce paiement est conditionné par la signature d'un PV de réception provisoire sans réserve.
- 50 % après l'organisation de la formation pour l'équipe du SPA/RAC, la réception des livrables (documentation technique et utilisateur ; Rapport des recommandations techniques et d'optimisations générales relatives à la mise en ligne de contenus et les recommandations pour le classement des ressources (publications, documents de réunions y compris décisions, TdR, notes d'information, communiqués etc.) à la satisfaction du SPA/RAC.
- 10% du montant total, au plus tard un (01) mois après la réception définitive de tous les livrables prévus dans le cadre de cette prestation et après l'achèvement des travaux, la remise de tous les livrables finaux et la délivrance par SPA/RAC d'un certificat attestant que le prestataire a rempli toutes ses obligations contractuelles à la satisfaction de SPA/RAC. Ce paiement est également conditionné par la signature du PV de réception définitive.

Tous les paiements seront effectués par virement bancaire après réception d'une facture du contractant. Les paiements seront effectués sur un compte bancaire détenu par le contractant.

ARTICLE 6 - VALIDITE DES OFFRES

Tout soumissionnaire ayant présenté une offre sera lié par son offre pendant 120 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres. Pendant cette période, les prix et les renseignements proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

ARTICLE 7 - PROCÉDURE D'ÉVALUATION

L'évaluation sera basée sur des critères techniques et financiers, comme suit :

1. Évaluation technique

Les offres techniques seront examinées en premier, tandis que les offres financières resteront scellées. Les candidatures seront évaluées en fonction des critères suivants :

Critères d'évaluation		Score maximum	Barème de notation
Expérience et références de l'équipe	Composition et pertinence des profils proposés par rapport aux besoins	10	<ul style="list-style-type: none"> - Excellente proposition (profils proposés en adéquation avec le besoin, et chef de projet expérimenté) : 10 - Proposition satisfaisante : 8 - Proposition moyennement satisfaisante : 6 - Proposition insuffisante : 4 - Proposition très insuffisante (profils proposés ne répondant pas au besoin, et chef de projet inexpérimenté) ou pas de proposition : 0
	Expérience en sites web (webdesign + développement +	15	<ul style="list-style-type: none"> - 10 références pertinentes de site web : 15 - 8-9 références pertinentes : 12 - 6-7 références pertinentes : 9 - 4-5 références pertinentes : 6 - 2-3 références pertinentes : 3

	mise en production)		- 0 référence : 0
	Expérience dans des projets complexes	15	- 5 références pertinentes : 15 - 4 références pertinentes : 12 - 3 références pertinentes : 9 - 2 références pertinentes : 6 - 1 référence pertinente : 3 - 0 références : 0
Pertinence et qualité de l'offre	Mémoire technique (approche, méthode, solutions préconisées, contenu...)	40	- Excellente proposition (méthode claire et efficace pour répondre à l'ensemble de la demande) : 40 - Proposition satisfaisante : 32 - Proposition moyennement satisfaisante : 24 - Proposition insuffisante : 16 - Proposition très insuffisante (proposition ne répondant pas au besoin) ou pas de proposition : 0
	Calendrier (déroulé des différentes étapes, succession des équipes...)	20	- Excellente proposition (calendrier bien pensé, incluant le travail de l'agence et l'interface avec le SPA/RAC, réaliste, permettant d'achever le travail dans les meilleurs délais) : 20 - Proposition satisfaisante : 16 - Proposition moyennement satisfaisante : 12 - Proposition insuffisante : 8 - Proposition très insuffisante (calendrier irréaliste) ou pas de proposition : 0

Toute offre qui n'a pas atteint le score minimum de 70 points est éliminée. Si aucune offre n'atteint 70 points, la procédure d'appel à consultation est déclarée infructueuse.

2. Évaluation financière

Une fois l'évaluation technique terminée, les offres financières des candidats qui n'ont pas été éliminés lors de l'évaluation technique seront examinées.

Le comité d'évaluation vérifiera que les offres financières ne contiennent pas d'erreurs arithmétiques évidentes. Toute erreur arithmétique évidente sera corrigée, et les chiffres corrigés seront pris en considération.

Le comité d'évaluation procédera ensuite à une comparaison financière. L'offre financière la plus basse jugée acceptable recevra 100 points. Les autres offres se verront attribuer un score selon l'équation suivante :

Score financier = (montant de l'offre la plus basse acceptée / montant de l'offre en question) x 100

3. Conclusions du comité d'évaluation

Le choix de la meilleure offre est réalisé en pondérant les scores techniques et financiers à l'aide d'une clé de répartition de 70/30. À cette fin :

- Le score technique sera multiplié par un coefficient de 0,70.
- Le score financier sera multiplié par un coefficient de 0,30.

Les scores techniques-financiers pondérés ainsi calculés seront ajoutés pour déterminer l'offre avec le meilleur score technique et financier.

En cas d'obtention par deux offres des mêmes scores techniques-financiers pondérés, la préférence sera donnée au demandeur selon l'ordre suivant :

- ayant obtenu le meilleur score technique.
- ayant obtenu le meilleur score pour la méthodologie.
- ayant obtenu le meilleur score total pour l'expérience et les qualifications des experts.

ARTICLE 8 - SUIVI, CONTRÔLE ET VALIDATION DU TRAVAIL

Le prestataire travaillera sous la supervision du directeur du SPA/RAC et en étroite collaboration avec la chargée de communication et l'ensemble de l'équipe SPA/RAC.

Le prestataire soumettra une version provisoire de chaque livrable (à part la formation). Le prestataire soumettra la version finale des livrables comme indiqué dans la section 4 (Livrables et délais) des "Spécifications techniques".

ARTICLE 9 - PÉNALITÉ

En l'absence de réalisation par le prestataire des services à sa charge dans les délais contractuels prévus à la section 4 (Livrables et délais) des "Spécifications techniques", une pénalité d'un centième (1/100) du montant total du contrat (Toutes Taxes Comprises - TTC) sera appliquée de plein droit et sans préavis, pour chaque jour civil de retard.

Le montant des pénalités de retard sera déduit des comptes. Le montant des pénalités est plafonné à 5% du montant total du contrat en TTC. Lorsque ce seuil est atteint, le SPA/RAC se réserve le droit de résilier le contrat à la faute du titulaire, conformément à l'Article 13 (Conditions d'annulation) ci-dessous, sans que le titulaire puisse soulever des contestations ou réclamer une quelconque indemnité.

ARTICLE 10 - DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, PROPRIÉTÉ DES DOCUMENTS

Tous les droits légaux dans le monde entier sur les œuvres ou inventions créées par le prestataire dans le cadre de la consultation seront accordés au SPA/RAC. Le prestataire reconnaît que ces droits comprennent, sans s'y limiter, le droit d'auteur et autres droits sur les matériels écrits, les enregistrements sonores et vidéo (y compris les films), les cartes, les photographies, etc., ainsi que les brevets et autres droits sur les inventions, et que ces droits permettent au SPA/RAC de contrôler et d'autoriser, le cas échéant, toutes les publications, les matériels publicitaires et autres exploitations desdites œuvres et inventions.

Tous les plans, dessins, logiciels, photos, vidéos, données, présentations, rapports d'étude et tout autre document élaboré et soumis par le prestataire au SPA/RAC pour l'exécution du contrat deviendront et resteront la propriété du SPA/RAC, et le prestataire les soumettra au SPA/RAC.

Le prestataire n'a pas le droit d'utiliser ou de copier les produits résultant de cette consultation, sous quelque forme ou support que ce soit, sans l'autorisation écrite explicite du SPA/RAC.

ARTICLE 11 - ARBITRAGE, RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Tout différend découlant ou lié à l'exécution de ce contrat sera résolu par des négociations amiables entre les parties. Le contrat est réputé avoir été conclu en Tunisie et être soumis au droit tunisien. En cas de litige, le Tribunal de Tunis est compétent.

ARTICLE 12 - RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

Le SPA/RAC n'accepte aucune responsabilité pour les actes de tiers, les accidents, les maladies ou les pertes de toute nature, quelle qu'en soit la cause, survenant pendant la mise en œuvre des actions spécifiques et la production des résultats attendus. Le soumissionnaire confirme que lui ou tout personnel impliqué sera couvert par une assurance appropriée.

ARTICLE 13 - FORCE MAJEURE

La force majeure désigne tout événement échappant au contrôle d'une partie de sorte qu'il est impossible pour cette partie de remplir ses obligations, ou que l'exécution de ces obligations devient si difficile qu'elle est considérée comme impossible dans de telles circonstances.

La partie qui invoque la force majeure doit informer son cocontractant dans les sept (7) jours suivant son occurrence, de sorte que le délai contractuel sera suspendu avec un accord conjoint entre les parties pour la période couverte par le cas de force majeure.

Le SPA/RAC a le droit d'évaluer les circonstances des empêchements invoqués par le titulaire comme un cas de force majeure pour voir s'ils sont convaincants, et si tel n'est pas le cas, les jours de travail interrompus seront comptabilisés comme des jours de retard.

Le non-respect par l'une ou l'autre des parties de l'une de ses obligations contractuelles n'entraîne pas la résiliation du contrat ou le non-respect de ses obligations contractuelles si un tel manquement est dû à un cas de force majeure, à condition que la partie se trouvant dans une telle situation ait fait ce qui suit :

- a pris toutes les précautions et mesures raisonnables pour lui permettre de se conformer aux termes et conditions du contrat ; et
- a informé l'autre partie de l'événement dès que possible. Tout délai accordé à une partie pour l'exécution de ses obligations contractuelles sera prolongé d'une période égale à celle pendant laquelle cette partie a été empêchée de remplir ses obligations.

ARTICLE 14 - CONDITIONS D'ANNULATION

Le SPA/RAC pourrait annuler ce contrat par notification écrite adressée au soumissionnaire après l'un des événements indiqués dans les paragraphes suivants :

- non-respect du délai d'exécution dans l'application de la section 4 (Livrables et délais) des "Spécifications techniques".
- dans le cas décrit à l'Article 8 (Pénalité) lorsque le montant est plafonné à 10% du montant total du contrat ;
- non-conformité au contenu du service énuméré dans les spécifications techniques de la présente consultation (section 3 des spécifications techniques : Tâches à entreprendre),

- Si le soumissionnaire fait faillite ou est mis en redressement judiciaire.
- Si, après un cas de force majeure, le titulaire est incapable d'exécuter une partie substantielle des services pendant une période d'au moins soixante (60) jours ;
- Si le soumissionnaire était impliqué dans la corruption ou les manipulations frauduleuses pour obtenir le contrat ou pendant l'exécution du contrat. Aux fins de la clause : une personne est coupable de "corruption" si elle offre, donne, sollicite ou accepte toute sorte d'avantage afin d'influencer l'action d'un fonctionnaire public lors de la sélection ou de l'exécution du contrat ; et entreprend des "manipulations frauduleuses" qui déforment ou dénaturent les faits afin d'influencer la sélection ou l'exécution du contrat au détriment de l'emprunteur ; par "manipulations frauduleuses", on entend tout accord ou manipulation collusive des soumissionnaires (avant ou après la soumission des propositions) afin de maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux qui ne correspondent pas aux prix qui auraient résulté d'une concurrence libre et ouverte et qui privent l'emprunteur des avantages de la concurrence libre et ouverte ; ou
- Si le SPA/RAC, de sa propre initiative et pour quelque raison que ce soit, décide de résilier le contrat.

ARTICLE 15 - CONFLIT D'INTÉRÊTS

1. Interdiction d'activités incompatibles

Le soumissionnaire, le personnel et les agents ne doivent pas s'engager, directement ou indirectement, pendant la durée de l'exécution du contrat, dans des activités professionnelles ou commerciales qui pourraient être incompatibles avec les activités qui leur ont été confiées en raison du présent contrat.

2. Non-participation du titulaire et de ses associés à certaines activités

Le soumissionnaire et ses associés sont interdits, pendant la durée du contrat et à la fin de la période contractuelle, de fournir des biens, travaux ou services pour tout projet découlant des services ou étroitement lié aux services du présent contrat (sauf pour la mise en œuvre des services du présent contrat et leur continuation).

ARTICLE 16 - RÉCEPTIONS PROVISOIRE ET DÉFINITIVE

La réception provisoire est prononcée après l'achèvement des services objet de la présente consultation, c'est-à-dire après la finalisation de la prestation décrite à la Section 3 des spécifications techniques - « Tâches ») et section 4 Délai d'exécution du marché du cahier des prescriptions techniques. La réception provisoire ne sera prononcée que dans le cas d'une conformité totale jugée concluante par le SPA/RAC, et ce, par le biais d'un procès-verbal de réception provisoire délivré par le SPA/RAC au maximum 30 jours à partir de la réception des livrables par le SPA/RAC et sur demande écrite du prestataire et la signature d'un procès-verbal de constat d'achèvement des travaux/prestations conjointement par le prestataire de services et le SPA/RAC. Le prestataire de services doit, toutefois, corriger toute lacune identifiée par le SPA/RAC lors de l'achèvement des différentes phases.

La réception définitive aura lieu un (01) mois après la date de réception provisoire sans réserve des travaux/prestations. Le rapport de réception définitive ne sera établi que lorsque le prestataire de services aura rempli toutes ses obligations découlant des obligations énoncées à la Section 3 des spécifications techniques - « Tâches ») et résultats attendus, après correction des irrégularités et réserves éventuelles.

ANNEXE 1

LETTRE DE SOUMISSION

Je soussigné, (Expert principal), après avoir pris connaissance du dossier de l'appel d'offres N° lancé par, relatif à une mission de, m'engage par la présente à exécuter les services demandés conformément aux dispositions définies dans les documents susmentionnés, pour les prix tels qu'établis par moi-même sans tenir compte des taxes, et en sachant que les droits de timbre et d'enregistrement sont à la charge de l'assureur. Le prix total de l'offre est de () TND (prestataires tunisiens) / dollars TTC. Je prends acte du fait que vous n'êtes pas obligé de poursuivre la procédure d'appel d'offres et que je ne peux pas réclamer une indemnisation. Je m'engage à ce que les conditions de mon offre restent valables pendant une période de cent vingt jours (120 jours) à compter du lendemain de la date limite de réception des offres. Le SPA/RAC s'engage à payer le montant après la signature d'une convention sur le compte courant de la banque Au nom de Sous le numéro de RIB (BIC – IBAN)

Fait à, le

(Nom, prénom et fonction) Droit de soumission (Signature)

ANNEXE 2

DÉTAILS DU PRIX TOTAL

Le soumissionnaire, à l'appui de son offre, doit fournir une ventilation de chaque prix unitaire selon le modèle suivant :

Désignation	Prix unitaire	Tache 1		Tache 2		Tache 3		Total Taches (1+2+3...)	
		Durée	Sous-total	Durée	Sous-total	Durée	Sous-total	Durée	Sous-total
Honoraires									
Consultant principal									
Consultant(s) associé(s)									
Autres coûts									
Autres frais nécessaires à la bonne exécution de la présente consultation									
Sous-total / tache (hors TVA)									
	TOTAL DT (prestataires tunisiens) / dollars Hors TVA								
	TVA								
	TOTAL DT (prestataires tunisiens) / dollars Toutes Taxes Comprises								

Le montant de l'offre HT est fixé à la somme de DT (prestataires tunisiens) / dollars

Le montant de la TVA est fixé à la somme de DT (prestataires tunisiens) / dollars

Le montant de l'offre est fixé à la somme de ... DT (prestataires tunisiens) / dollars Toutes Taxes Comprises (TTC).

(Signature et cachet officiel du soumissionnaire)